



**Bien vivre
dans le Perche**

COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE
À l'attention de Monsieur Jean François CARENCO
Président
15, rue Pasquier
75379 PARIS cedex 08

Saint-Mard-de-Réno le 31 août 2021

Objet : projet de rebours et de gazoduc reliant Mortagne-au-Perche / Mamers

RAR

Monsieur le Président,

Nous nous adressons à vous afin de vous apporter notre regard citoyen au sujet du projet du renforcement des infrastructures de compression et de transport de gaz dans le Perche Ornaïs, qui nous semble non seulement trop couteux pour les usagers et les finances publiques mais également inutile et nuisible pour notre territoire.

Le coût total de ce projet sera très lourd, tant pour l'État et les collectivités territoriales que pour les usagers, qui participeront à son financement via la contribution au service public de l'électricité pour aider les énergies vertes (CSPE). En effet, pour être viables, ces projets d'infrastructure et les unités de méthanisation agricole qui lui seront associées nécessiteront un haut niveau de subventions pour leur construction (aides de l'ADEME et/ou de la Région) et aussi, pour garantir le prix de rachat du gaz durant 15 ans : pour une unité de 300 kWh (unité moyenne), son exploitant recevra de 5 à 6 millions d'euros de subvention à travers le tarif garanti par l'État.

Le coût de ce mode de production d'énergie est ainsi trop important pour la collectivité, non seulement sur le plan économique mais également du point de vue environnemental et social. Tandis que ses promoteurs vantent un gaz « vert », son bilan carbone est discuté et ses externalités négatives ne sont pas mesurées. L'analyse des process mis en œuvre fait naître de légitimes interrogations sur ses conséquences sur le monde agricole, l'environnement et le cadre de vie des habitants. Du fait de ce bilan négatif, l'État allemand n'encourage plus la méthanisation et, plus près de nous, la région de Bretagne a cessé de financer la construction de méthaniseurs.

Dans le Perche Ornaïs, le développement de la méthanisation agricole aura un impact négatif sur l'économie locale, fondée en grande partie sur la production agricole et le tourisme, activité dont dépend un grand nombre de secteurs. Alors que du fait de la faible consommation de gaz méthane dans l'Orne, la production de ces nouveaux méthaniseurs ne bénéficiera pas à la population du département mais sera « exportée » vers d'autres régions. Ainsi, le projet porté par GRT Gaz et GRDF impliquera le déploiement anarchique d'installations industrielles destinées à la production de gaz,

adossées à des exploitations pratiquant l'agriculture intensive, sans apporter aucun bénéfice ni aux usagers ni à notre territoire.

Le cas des trois méthaniseurs prévus dans la petite commune de SAINT-MARD-DE-RENO illustre bien le développement anarchique induit par ce projet, qui va à l'encontre des objectifs de préservation des paysages, des milieux naturels et de la ressource hydrologique fixés par le SCOT du Perche Ornaïs, en cohérence avec la charte du Parc Naturel Régional du Perche. A l'échelle de ce petit village de moins de 500 habitants, la disproportion avec les infrastructures existantes (y compris routières) est patente et les effets cumulés de ces trois projets de méthanisation, s'ils venaient à voir le jour, mettront en danger la ressource en eau et détérioreront la qualité de l'air. Pour ces raisons, avec la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, l'association L'Air du Perche et des riverains, nous avons formé un recours gracieux contre le permis de construire de l'un de ces projets (SAS METHA CHAILLOUE) et nous préparons des recours contre les permis accordés aux deux autres.

D'autres recours (gracieux ou contentieux) ne peuvent pas être exclus, dans la mesure où l'emplacement de la plupart des autres unités de méthanisation faisant partie du projet porté par GRT Gaz et GRDF n'a pas encore été révélé au public. En effet, ce projet d'infrastructure et ceux des méthaniseurs associés ont été développés dans la plus grande opacité, sans aucune information publique ni concertation préalable. Ce manque total de transparence génère l'inquiétude et l'hostilité des citoyens, qui exigent pour leur part d'être informés et consultés. La pétition annexée à la présente, qui a recueilli déjà plus de 600 signatures, témoigne de cette demande de la population ainsi que du soutien qu'elle apporte à notre démarche.

En souhaitant que vous vous voudrez bien considérer et vous saisir de la présente pour la soumettre aux instances de conciliation de la CRE, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Nora LIBERALOTTO
Présidente de l'association BIEN VIVRE DANS LE PERCHE

PJ : pétition

Méthaniseurs dans le Perche : contre l'omerta !

En France, l'Etat, les collectivités régionales et départementales et les chambres d'agriculture soutiennent le développement d'usines de méthanisation agricole.

La CDC de Mortagne-au-Perche et le Pays du Perche ornais encouragent la production de méthane sur le territoire. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pilote ce projet fondé sur la construction d'un gazoduc reliant Mamers à Mortagne-au-Perche auquel seront reliés les usines de méthanisation. A ce jour, une douzaine de projets est déjà à l'étude.

La construction du méthaniseur de Courgeon a déjà commencé, et la commune de Saint-Mard-de-Réno concentre 3 projets d'usines dans un rayon de 1,5 km. L'expérience de la méthanisation tant à l'étranger que dans d'autres régions françaises montre que celle-ci implique :

- La **disparition progressive des petites exploitations agricoles.**
- L'**appauvrissement** des sols.
- Une **agriculture plus orientée vers la production d'énergie que d'aliments.**
- L'**augmentation du trafic routier** pour alimenter quotidiennement ces usines.
- Des risques d'**accidents industriels.**
- Des risques de **pollution** des nappes phréatiques, des cours d'eau et de l'air.
- La **détérioration** irrémédiable des paysages.
- La **baisse** de l'attractivité touristique, avec un impact négatif sur les secteurs économiques liés.

Nous vivons dans un Parc Naturel qui défend la préservation des richesses de notre patrimoine historique, naturel et paysager. Adhérent totalement à ces valeurs, l'association « Bien Vivre dans le Perche » agit pour :

- L'**organisation d'un débat public** sur la méthanisation agricole dans le Perche.
- La **diffusion la plus large possible d'une information transparente** sur les projets en cours,
- La **consultation préalable** des habitants sur ces projets,
- **Interpeller les acteurs politiques** afin qu'ils se positionnent sur ces projets qui impliquent une transformation profonde de notre territoire, de notre alimentation.

!!! En signant cette pétition, je soutiens sa démarche !!!